

# Remarques sur les pays et les niveaux d'enseignement couverts

## **Pays couverts**

**Pays de l'OCDE et pays partenaires :** Les sources et les dates des données utilisées dans la présente publication étant très diverses, la liste des pays membres de l'OCDE n'est pas strictement la même dans toutes les entrées. Celles-ci couvrent les 33 pays qui étaient membres de l'OCDE lors de la préparation de ce rapport, ainsi qu'un certain nombre de pays et territoires partenaires. Israël et la Slovaquie sont récemment devenus membres de l'OCDE et sont donc inclus dans la liste des pays membres mais pas dans le calcul des moyennes de l'OCDE.

Les données statistiques sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## **Niveaux d'enseignement**

Les systèmes d'éducation varient considérablement d'un pays à l'autre, notamment en ce qui concerne l'âge auquel les élèves – en règle générale – débutent et finissent chaque niveau de scolarité, la durée des cours et les enseignements dispensés aux élèves. Ces variations compliquent beaucoup l'élaboration de statistiques comparables à l'échelle internationale dans le domaine de l'éducation. C'est pourquoi les Nations Unies ont créé une Classification internationale type de l'éducation (CITE), qui offre à la fois une base pour comparer les différents systèmes d'éducation et une terminologie normalisée.

Il convient de noter que cette publication utilise parfois une terminologie simplifiée par rapport à celle qui est utilisée dans la classification CITE et dans *Regards sur l'éducation 2010 : les indicateurs de l'OCDE*.

### **Niveaux d'enseignement et classification CITE**

#### **Enseignement préprimaire/éducation des jeunes enfants CITE 0**

Première étape de l'instruction organisée. Les enfants peuvent y accéder dès 3 ans mais « l'éducation et l'accueil des jeunes enfants » ne sont cependant pas aussi limités en termes d'âges ou de préparation à la scolarité.

#### **Enseignement primaire CITE 1**

Conçu pour donner un solide enseignement de base. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans en moyenne.

#### **Enseignement secondaire, premier cycle CITE 2**

Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.

#### **Enseignement secondaire, deuxième cycle CITE 3**

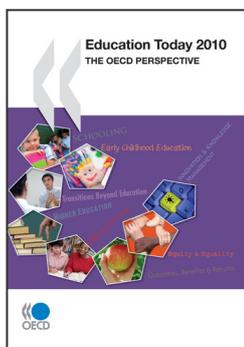
L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.

#### **Enseignement post-secondaire, non tertiaire CITE 4**

D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement post-secondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, elles sont considérées comme étant de niveau post-secondaire car l'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre six mois et deux ans d'études à temps plein.

...





Extrait de :  
**Education Today 2010**  
The OECD Perspective

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/edu\\_today-2010-en](https://doi.org/10.1787/edu_today-2010-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Remarques sur les pays et les niveaux d'enseignement couverts », dans *Education Today 2010 : The OECD Perspective*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/edu\\_today-2010-2-fr](https://doi.org/10.1787/edu_today-2010-2-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).